

PRÉFET DES YVELINES

Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Unité départementale des Yvelines



Liberté Égalité Fraternité

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) 5 DECEMBRE 2023

BEYNES: STORENGY ET GRTgaz (station de compression)



Liberté Égalité Fraternité

ACTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES



STORENGY BEYNES





<u>STORENGY – dates importantes</u>

Site Seveso Seuil Haut (Seveso III) depuis 2015

1956 -1973 : Mise en service de Beynes Supérieur en gaz manufacturé puis naturel

1976 : Mise en service de Beynes Profond en gaz naturel

1990 : Premier renouvellement d'autorisation de stockage (pour 15 ans)

2005 : Demande de prolongation de la concession de stockage (pour 25 ans)

2007 : DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

2012 (7 mai): Approbation du PPRT

2009 : Obtention de la prolongation de la concession de stockage (pour 25 ans)en

2014 - 2018 : mise en service des nouvelles installations de Beynes Profond et de Beynes Supérieur

Fin 2016 : ARRÊT DE L'ANCIENNE CENTRALE DE COMPRESSION

2018 : mise en service du projet Albatros-extraction gaz piégé dans la nappe de l'Albien



STORENGY - situation administrative

Arrêté d'autorisation du 03/03/2009 réglementant l'exploitation du site

Classement de l'établissement Seveso Seuil Haut :

- Rubrique 4718 -AS : stockage de gaz
- Rubrique 4722 D (méthanol)
- Rubrique 4331 D (liquides inflammables)
- Rubrique 2910 D (combustion)



STORENGY - suivi administratif

Risques accidentels:

- Plusieurs AP depuis 2010 sur les protections thermiques et mécaniques des équipements (05/02/2010, 06/01/2011, 28/02/2012)
- 14 février 2017 AP actant l'étude de dangers (EDD) et renforçant des prescriptions sur les mesures de maîtrise des risques (MMR) notamment avec mise en place de protection mécanique des antennes qui relient B46 et B125
- 07/06/2021 + 13/06/2022 AP sur projet Spotcare

<u>Impact sur l'environnement :</u>

 28/07/2016 AP encadrant les travaux de dépollution de l'Albien – projet « Albatros » (puits B02) : démarrage en avril 2018



STORENGY - Inspections depuis 2022

20/10/2022 :

- suites des précédentes inspections
- suivi de l'évènement de perte accidentelle de méthanol de 11/2021
- suivi du plan d'actions sur les actions correctives à mettre en place au niveau des protections cathodiques et des non-conformités/observations des installations électriques

• 20/11/2023 (ICPE):

- Exercice inopiné sur le plan d'opérations interne (POI)
- Défense contre l'incendie



20/11/2023 (ICPE): Exercice POI inopiné

Scénario d'exercice préparé par l'inspection:

- Sur une plate-forme double en forêt, un camion avec des personnes à l'intérieur percute une tête de puits et prend feu.

Le nombre, l'état et la localisation des personnes sont inconnus.

- <u>Simulation</u>: le déclenchement de la mise en sécurité des 2 puits (MSP) depuis la salle de contrôle ne fonctionne pas
- La communication en forêt est hachée
- Objectif global : tester la réactivité et la maîtrise de l'exploitant



Exercice POI du 20/11/2023 : Les acteurs

- Inspection DRIEAT: 3 équipes de 2 pers + 2 pers à l'UD
- 1) les donneurs de l'alerte : au niveau de la plateforme de puits (en forêt)
- 2) observation: équipe localisée au GIP (Groupe d'Intervention sur les Puits)
- 3) observation : équipe avec l'exploitant (PCex et salle de contrôle)
- + 1 assistante à l'UD : réception de l'appel d'alerte de l'exploitant
- + 1 autre pers à l'UD : simule un riverain inquiet (appel au n° vert Storengy)



Exercice POI du 20/11/2023 : Les acteurs (suite)

- Exploitant + GIP + Storengy St Illiers (relai N° vert)
- Administrations : (informés en amont)
 - Préfecture (SIDPC)
 - mairies de Beynes et Saulx-Marchais
 - SDIS : Pompiers (CODIS + groupement prévention + caserne)
 - Gendarmerie
 - Aviation (civile/militaire/aérodrome)



Exercice POI - Objectifs multiples:

- tester la levée de doute suite à l'alerte, et la réalisation du balisage de sécurité
- tester la communication entre les interlocuteurs et le basculement du n°vert sur le site auxiliaire (Storengy St Illiers)
- tester la coordination des équipes (Storengy/ Secours/ GIP) qui sont positionnées dans des lieux différents : Plateforme en forêt, PCex station centrale, et GIP (salle de crise + centre de regroupement des moyens)
- tester le mode dégradé (absence de fermeture de la vanne de MSP depuis la salle de contrôle) et la stratégie d'intervention : mobilisation des moyens ? durée ? qui ?...



- Exercice POI Objectifs multiples (suite):
 - tester l'interface entre les rôles définis par le POI:
 - le directeur des opération de secours DOI (au PC exploitant),
 - le technicien de conduite (en salle de contrôle),
 - le responsable d'équipe d'intervention REI (en forêt/plateforme de puits),
 - le GIP (Groupe d'Intervention sur les Puits),
 - et les secours externes



Exercice POI - Synthèse et conclusion :

Des bonnes pratiques ...:

- personnel mobilisable immédiatement
- sirène POI audible (sauf en forêt)
- évacuation de la station centrale et des plateformes de puits réalisée, avec recensement du personnel
- brassards d'identification des différents interlocuteurs (rôles dans le POI)
- points réguliers entre les équipes : bon partage d'information
- basculement du n° vert opérationnel
- matériel disponible pour le balisage (rubalise + barrières), bien mis en place
- bonne gestion des aléas non prévus (chasse en battue)



- Exercice POI ... et des axes d'amélioration :
 - Levée de doute : comprendre l'accident, les enjeux et réaliser une bonne alerte aux différents acteurs
 - Utilisation du matériel : plans affichage fil de l'eau
 - Bien identifier le rôle de chacun surtout entre Storengy/GIP et surtout la mise en place d'une zone de protection (balisage) sans dangers
 - Partage d'information avec les services de secours (pompiers/gendarmerie)
 - Etudier concrètement la possibilité de fermer manuellement la vanne de sécurité sans passer par une intervention longue
 - Prévoir des équipements de protection individuel spécifiques et adaptés (bruit)
 - Disposer et utiliser le même document POI (y compris au GIP) et les mêmes n° de téléphone



- 20/11/2023 : Inspection sur la défense contre l'incendie :
- Des constats de modifications sans information de l'inspection (ni du SDIS) :
 - modification de la stratégie d'intervention : petits grands feux
 - suppression d'équipements (pourtant toujours mentionnés dans l'EDD + POI)
- Manque d'analyse : ajout d'équipements (sprinklage) sans redimensionnement des besoins en eau : les cuves sont-elles encore suffisantes ?



- 20/11/2023 : Inspection sur la défense contre l'incendie :
- Des écarts sur des moyens incendie et leur référencement :
 - certains hydrants hors service,
 - débits non contrôlés en simultané,
 - pressions dynamiques non mentionnées,
 - problème de référencement des hydrants en fonction des plans : impossible de savoir s'ils sont tous référencés dans le contrat du prestataire de contrôle
 - fuite et isolement du circuit d'eau alimentant une partie des hydrants sans d'alerte, ni d'information à l'inspection, et sans aucune mesure compensatoire



- Inspection sur la défense contre l'incendie :
- Des constats sur :
 - les pressions statiques supérieures à 8 bars (risque pour les pompes)
 - les réserves en eau : niveau d'eau non contrôlé (surtout celles en forêt) pas de zone d'aspiration/raccordement prévue pour les pompiers

=> Rapport de l'inspection en cours de rédaction : proposera au préfet un projet d'arrêté de mise en demeure



STORENGY - instructions

- Dossiers « Gaz booster » (2020, 2021, 2022 et 2023 : B150) : dossier 27/07/2023 – réalisation en 09/2023)
 - Objectif : réduire les émissions de gaz naturel à l'atmosphère en aspirant le gaz contenu dans une installation et en le réinjectant par recompression dans une autre
- Dossier « Gaz Swap » (2023 réseau collecte BS) : dossier 22/03/2023 réalisation en 04/2023)
 - Objectif : réduire les émissions de gaz naturel à l'atmosphère en injectant d'azote gazeux sous pression (récupération le GN et réinjection dans le réseau)



STORENGY - instructions

- Installation temporaire de cuves aériennes de GNR et de groupes électrogène pour assurer l'alimentation électrique du site pendant 5 jours (remplacement d'une cellule HT de la station centrale)
 Dossier du 04/09/2023 – réalisation fin septembre/début octobre 2023
- Rapport annuel d'exploitation 2022 transmis en Juillet 2023 art. 8.1.5 AP du 03/03/2009
- Instruction de la notice de réexamen de l'étude de dangers (EDD) d'avril 2021 : demande de complément le 25/09/2023 (après échanges en juin 2023)



STORENGY - Evènements

Fuite de méthanol du 23 juillet 2023 – B35

Fuite repérée dans le cadre de tests de mise en pression des réseaux méthanol

Due à une rupture de raccord au niveau de la plateforme

Perte de confinement méthanol avec une quantité déversée sur le sol estimée à 1,7 m³ (soit 0,03% du seuil Seveso Seuil haut)

=> Fiche BARPI en attente de transmission à l'inspection par l'exploitant



STORENGY - perspective 2023/2024

Fin de l'instruction de la notice de réexamen de l'EDD

Instruction des dossiers de modifications

Suivi du projet d'arrêté de mise en demeure et des actions d'amélioration mis en évidence lors de l'exercice POI inopiné de 2023

Poursuite de la mise en œuvre du PPRT, avec les acteurs concernés



GRTgaz BEYNES – station de compression





GRTgaz station de compression - situation administrative

Installation soumise à :

- Autorisation: Compression 2920 et Combustion 3110
- IED (Directive sur les émissions industrielles) : Combustion 3110
 - 2 compresseurs de gaz de puissance unitaire de 12,3 MW
 - 2 turbines au gaz de puissance unitaire de 37 Mwth
- Système d'échanges de quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Arrêté préfectoral d'autorisation : 27/08/2013

Périodicité minimale d'inspection : tous les 3 ans



GRTgaz station de compression - bilan et perspectives

<u>Inspections et contrôles :</u>

Une inspection réalisée en juillet 2021 : 3 Observations relevées

→ Prochaine inspection en 2024

Instructions et arrêtés :

IED (directive sur les émissions industrielles):

Instruction du dossier de réexamen IED

- + Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires (8 Août 2021)
 - Etude de dangers (EDD) :

Révision de l'EDD reçue complète le 25/04/2023 : en cours d'instruction



Merci de votre attention